



Fédération **A**utonome de la Fonction Publique

DÉCLARATION LIMINAIRE

Point salarial, présidé par Mme Amélie de Montchalin, Ministre de la transformation et de la fonction publiques

Déclaration liminaire de la Fédération **Autonome de la Fonction Publique représentée par son Président Pascal Kessler**

Madame la Ministre, Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Nous en sommes aujourd'hui à notre troisième temps d'échange portant sur le traitement des agents publics. Et pourtant nous avons cette impression de déjà vu comme dans le film « Un jour sans fin », chaque réunion ressemblant à s'y méprendre à la précédente, avec ce même discours d'austérité et ce même sentiment que l'on veut rendre responsable les agents publics de l'échec des politiques publiques budgétaires de ce Gouvernement, comme des précédents d'ailleurs. Vos annonces d'aujourd'hui ne vont donc pas modifier notre déclaration liminaire.

Au prétexte de soi-disant économies, aujourd'hui sur fond de crise sanitaire, la fonction publique est sacrifiée sur l'autel du déficit public entretenu depuis des décennies par les Gouvernements successifs et celui auquel vous appartenez n'a pas failli à ceux qui l'ont précédé.

Si les services publics n'ont pas de prix, ils ont certes un coût qui doit-être assumé par les employeurs publics. Employeurs qui seraient bien en peine de mener à bien leurs politiques publiques sans ces milliers de femmes et d'hommes qui a travers tout le territoire, en métropole comme en outre-mer, assurent l'enseignement de nos enfants, nous soignent, assurent notre sécurité, veillent à la propreté de nos rues et dont sont souvent issus la première et la dernière personne que nous rencontrerons au cours de notre vie.

Ce coût en tant qu'organisation syndicale nous l'assumons, car il est bien en deçà de la qualité de service que procurent les agents publics aux français. Nous l'assumons car nous peinons à recruter dans les trois versants tant les métiers essentiels à nos vies de citoyens sont sous-payés et ne vendent plus de rêves aux potentiels candidats à nous rejoindre. C'est aussi pour cela que nous assumons de revendiquer des salaires à la hauteur de l'engagement de ces agents et de la valeur ajoutée qu'ils apportent à notre pays et ce n'est pas les mois que nous venons de traverser qui contrediront cette assertion.



FA-FP

96 rue Blanche
75009 PARIS

Tel : 01 42 80 22 22

E-mail : contact@fa-fp.org

Site internet : <http://www.fa-fp.org>

A la FA un autre syndicalisme est possible !

Ce sont notamment les agents des services de médecine, de secours et des collectivités territoriales qui ont été au plus près des français les aidant à traverser le plus dur de la crise sanitaire, en assurant la persistance et la prééminence des services publics, alors qu'ils étaient eux-mêmes confrontés au désarroi qui a touché tout le pays. Ne sachant pas à quel ennemi ils faisaient face, craignant comme tout un chacun pour eux, comme pour leurs familles, ils n'ont cessé d'aller au-devant des plus faibles et des plus démunis. A aucun moment notre modèle n'a failli.

Vous nous donnez l'impression que vous nous racontez l'histoire de cet homme qui tombe d'un immeuble de 50 étages. Au fur et à mesure de sa chute, il se répète sans cesse pour se rassurer : Jusqu'ici tout va bien. Jusqu'ici tout va bien. Jusqu'ici tout va bien. Mais l'important, ce n'est pas la chute, c'est l'atterrissage !

La chute les agents publics la vive au quotidien depuis bien trop longtemps, les services publics sont exsangues de forces vives. Les services publics malgré toute la résilience qui les anime commencent à baisser les bras, il n'y a qu'à se tourner vers les hôpitaux pour prendre toute la mesure de ce qui nous attend. Et l'atterrissage n'en sera que plus dur, pour nous agents publics comme pour vous employeurs.

Il n'est plus temps de communiquer sur des rattrapages, voulant faire croire aux français que le Gouvernement est derrière les agents publics, ses agents, alors même qu'une telle situation est inenvisageable dans le secteur privé. Employer un agent sous le SMIC il n'y a que l'administration qui est capable de faire cela sans être condamné et d'oser crier victoire alors qu'il ne s'agit que d'une mesure de droit, qui ne prête à aucune gloriole d'autant plus lorsqu'elle arrive avec beaucoup trop de retard.

Il n'est plus temps d'entretenir des dispositifs de rattrapage de perte du pouvoir d'achat qui coûtent aussi chers sinon plus chers qu'une réelle revalorisation des carrières des agents. Madame la Ministre vous ne voulez pas dépenser, mais vous gaspillez dans le même temps l'argent public en n'engageant pas une politique volontariste de rémunération des agents publics. Vous préférez poursuivre la méthode de vos prédécesseurs du cataplasme sur une jambe de bois, méthode qui a démontré depuis l'invention de la première prothèse toute son inutilité et à quel point il est vain de miser sur la méthode Coué, pour rendre toutes ses capacités humaines et matérielles aux services publics.

Nous vous le disions mardi dernier à l'occasion de la réunion du comité de suivi de l'accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique, il n'est plus possible de poursuivre cette course en avant à la prime. Nous vous le répétons encore une fois, le recours forcené aux régimes indemnitaires pour camoufler la misère des salaires des agents des services publics n'est plus possible. La part croissante des régimes indemnitaires allant parfois jusqu'à un quart, voir un tiers de la rémunération, est une source

croissante des inégalités entre agents et entre les femmes et les hommes à traitement indiciaire égal. Il en va de l'équité entre les agents des services publics et de l'égalité entre les femmes et les hommes de renforcer le traitement indiciaire en revalorisant les grilles et en réévaluant la valeur du point d'indice. Moins la part des régimes indemnitaires sera importante, moins il y aura d'iniquité et plus nous aurons d'égalité.

Ce dégel du point d'indice, devenu le fil conducteur de nos échanges avec les Gouvernements successifs, nous le partageons tous ici. Associé à nos grilles indiciaires, il est à la fois la référence de notre modèle de rémunération et la garantie également de l'égalité et de l'équité de traitement entre les agents. Son gel quasi permanent depuis trop longtemps est la démonstration la plus flagrante du manque de considération envers les femmes et les hommes qui animent et font vivre la fonction publique.

La **Fédération Autonome de la Fonction Publique** exige une revalorisation immédiate de la valeur du point d'indice, une refonte des grilles de rémunération en y intégrant les régimes indemnitaires, afin de redéfinir un tuilage entre les catégories C, B et A et de redonner ainsi un sens aux carrières. Il s'agit là pour nous d'une juste reconnaissance de ces femmes et de ces hommes qui, bien souvent, s'investissent sans compter avec le sentiment d'être mal aimé, alors qu'en réalité ils sont « juste » maltraités. Il en va également de l'envie que nous avons d'inciter des jeunes, des talents à nous rejoindre, à épouser un parcours de carrière au service des autres sans compromission, mais enfin détaché de cette image négative et des incertitudes qui les détournent vers le secteur privé. Cette mesure générale est attendue par tous les agents de la fonction publique des trois versants, pour redonner du souffle au service public qui n'en a jamais eu autant besoin, après avoir affronté les difficultés de cette crise sanitaire. Notre modèle de service public en a besoin pour garantir le niveau d'exigence attendu par nos concitoyens des agents des services publics.

La **Fédération Autonome de la Fonction Publique** sera intransigeante sur ce sujet et ne se contentera pas de vaines promesses sans l'engagement ferme d'une prise en compte immédiate des légitimes revendications des agents publics. Vous vous êtes engagés sur un calendrier sans envergure, qui en chevauche un autre, qui lui va occuper tout votre Gouvernement les mois à venir. Ce calendrier de négociations les agents publics n'y croient pas, n'y croient plus, mais ils sauront répondre présents au calendrier électoral et quoiqu'il arrive seront toujours présents lorsque les urnes se seront exprimées.

Je vous remercie.

Contact presse : Pascal KESSLER
Président de la **FA-FP**
Tel : 06.81.01.38.51